

La langue comme objet de transfert culturel : ou comment les études orientales affectent les langues qu'elles étudient, et vice-versa

Pascale RABAULT-FEUERHAHN – CNRS/ENS, Paris

Les études de transferts culturels montrent comment de nombreux phénomènes culturels se constituent à partir d'éléments étrangers à la société où ils prennent place. Elles prêtent une attention particulière aux déplacements sémantiques qui accompagnent ces appropriations. Ce qui est transféré a rarement la même fonction ni la même signification dans son contexte d'origine et dans celui d'arrivée. Mesurer cet écart permet de comprendre les ressorts et les enjeux liés au transfert, ainsi que les éventuels effets de résistance.

La dimension linguistique est au cœur des transferts culturels dès lors que ceux-ci prennent place à un niveau transnational : les médiateurs sont en général plurilingues, et les transferts s'opèrent par le biais de traductions, de voyages et de séjours à l'étranger, d'échanges épistolaires ou commerciaux entre correspondants de différents pays, etc. Les disciplines d'étude et d'enseignement de langues étrangères incarnent des configurations particulièrement explicites de transferts culturels. L'importation de l'étranger (de la langue étrangère, en l'occurrence) constitue leur raison d'être. L'histoire de ces disciplines est donc de longue date au cœur des recherches en transferts culturels. Mais curieusement, le changement de statut que subit une langue quand elle devient un objet d'étude dans un pays étranger est très rarement interrogé. Tout se passe comme si la langue échappait aux déplacements sémantiques censés affecter tout objet de transfert culturel. L'analyse de ces déplacements se focalise dès lors plutôt sur la manière dont la culture exprimée dans cette langue est perçue et reçue dans le contexte d'accueil.

Pourtant, une langue ne saurait représenter la même chose pour des locuteurs maternels et pour ceux qui l'apprennent ou l'étudient au titre de langue étrangère. La simple observation des phénomènes de diffusion linguistique suffit d'ailleurs à mettre à mal l'idée de neutralité du matériau linguistique. Telle langue s'exporte de manière privilégiée comme langue de communication, telle autre comme langue de négociation, une autre encore comme langue littéraire... Le statut d'une langue varie donc bien selon les contextes. Il combine au moins deux aspects, qui sont chacun très labiles. En premier lieu, il correspond à la situation socio-linguistique et aux usages de la langue dans un espace donné : langue maternelle ou acquise, objet d'étude savante ou outil de communication, en situation de mono- ou de plurilinguisme, parlée par quelle strate de la population... En second lieu, il renvoie à l'ensemble des valeurs et des références ou, si l'on veut, l'ensemble des représentations culturelles attachées à la langue, ou que l'on projette sur elle.

Le but de mon exposé est de montrer en quoi le fait d'envisager la langue comme objet de transferts culturels apporte de nouveaux éclairages sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères. Il prend pour exemple l'histoire des études orientales en Occident, et plus spécifiquement en France dans la première moitié du XIX^e siècle. L'aura exotique des langues moyen-orientales et asiatiques en Europe les chargeait de tout un imaginaire qu'elles n'avaient pas dans leur contexte d'origine. Ce constat est connu ; mais cet écart est d'ordinaire envisagé sous l'angle des fantasmes et des attentes liés à l'Orient. Ses implications épistémologiques sont largement éludées, hormis (principalement) dans des travaux d'inspiration saïdienne qui posent la question du statut revêtu par ces langues dans le contexte de l'érudition occidentale. Pointant le caractère construit, mais néanmoins profondément structurant sur le plan intellectuel et institutionnel, de la catégorie « langues *orientales* », ils visent à mettre au jour les rapports de pouvoir qui irriguent les pratiques de savoir. La réflexion est donc orientée sur les questions de domination intellectuelle et coloniale.

L'approche en termes de transferts culturels prend certes elle aussi en compte les enjeux politiques liés aux transferts. Mais elle s'intéresse plutôt à ce que les glissements sémantiques subis par l'objet des transferts révèlent de la culture d'accueil et de ses besoins, et à l'incidence que l'objet ainsi transformé a sur cette culture. Les situations de transferts culturels mettent en jeu des interactions réciproques : si la culture d'accueil transforme l'objet qu'elle importe, elle est bien affectée elle-même par cette importation. Les études orientales n'échappent pas à cette dynamique. Le statut acquis par les langues « orientales » en Europe doit se comprendre en fonction du cadre institutionnel et épistémologique de leur étude ; mais en retour, il détermina profondément l'identité notamment sociale, de la discipline et de ses acteurs. En dernière instance, c'est le projet intellectuel humaniste revendiqué par les orientalistes de l'époque qui demande à être interrogé à la lumière de ces différentes recompositions.